

Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1996/940/Add.1 24 décembre 1996 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN APPLICATION DE LA RÉSOLUTION 1070 (1996) DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Additif

1. Depuis la publication de mon rapport au Conseil en date du 10 juillet 1996 (S/1996/541) et des additifs des 17 et 23 juillet et du 15 août 1996 (S/1996/541/Add.1 à 3) et du 14 novembre 1996 (S/1996/940), au 24 décembre 1996, deux autres réponses avaient été reçues des États Membres (voir annexe), ce qui porte à 65 le nombre total de réponses reçues. Toutes les réponses ont été publiées comme documents du Conseil de sécurité.

MESURES PRISES PAR LES ÉTATS MEMBRES EN APPLICATION DU PARAGRAPHE 3 DE LA RÉSOLUTION 1054 (1996) ET DU PARAGRAPHE 2 DE LA RÉSOLUTION 1070 (1996)

2. Les deux réponses reçues communiquaient des informations concernant le paragraphe 3 de la résolution 1054 (1996). Un État a indiqué qu'il avait pris des mesures en application du paragraphe 3 b) de la résolution. L'autre État, dans sa seconde réponse, a fait état de mesures supplémentaires prises en application du paragraphe 3 b) de la résolution susmentionnée.

96-37652 (F) 241296 241296

S/1996/940/Add.1 Français Page 2

<u>Annexe</u>

 Saint-Kitts-et-Nevis
 26 novembre 1996
 S/1996/995

 États-Unis d'Amérique
 12 décembre 1996
 S/1996/1048
